



AVIS AU MINISTRE  
RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE  
SUR  
LES SUBVENTIONS AUX REVUES SCIENTIFIQUES  
1975-76 et 1976-77

~~360200~~  
0076015

75.19

CONSEIL DES UNIVERSITES

AVIS AU MINISTRE  
RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE  
SUR  
LES SUBVENTIONS AUX REVUES SCIENTIFIQUES  
1975-76 et 1976-77

Québec, le 21 mai 1976.

Le Ministre responsable de l'enseignement postsecondaire a transmis au Conseil des universités pour avis, le 26 avril dernier, le rapport concernant les subventions que le Ministère se propose d'allouer aux revues scientifiques pour les années 1975-76 et 1976-77 dans le cadre du programme de formation des chercheurs et d'action concertée (FCAC).

Le Conseil a pris connaissance du rapport qu'il juge excellent et estime que ses conclusions sont de nature à apporter une meilleure coordination des activités dans ce secteur, en particulier grâce à une formule de financement plus adéquate. Le Conseil a adopté à sa séance du 21 mai 1976, l'avis suivant:

ATTENDU le rapport de la Commission de la recherche universitaire;

ATTENDU l'examen qu'il a pu en faire,

le Conseil des universités recommande:

I - Recommandations générales

- ( a) d'adopter la typologie suivante pour les
- ( publications scientifiques:
- (
- ( - les revues de recherche
- ( - les revues d'éducation permanente
- ( - les revues professionnelles
- ( - les bulletins d'information
- ( - les rapports et mémoires de recherche
- (
- ( et de ne déclarer admissibles au présent
- ( programme d'aide aux revues scientifiques
- ( que les revues de recherche et les revues
- ( d'éducation permanente;

- ( b) d'adopter une nouvelle formule de financement
  - ( i) dont la base est de \$9 000
  - ( ii) qui prévoit quatre facteurs d'ajustement, à savoir les facteurs technique, de quantité, de qualité et d'opportunité, chacun pouvant modifier le montant de la subvention d'un maximum de \$2 000;
- ( c) d'appliquer cette nouvelle formule de financement dès 1975-76, mais en n'y faisant pas jouer négativement le facteur d'opportunité;
- ( d) d'appliquer cette formule de financement (où la base pourrait se modifier) pour les années 1976-77 et les années subséquentes après l'avoir annoncé dans sa brochure explicative décrivant le programme d'aide aux revues scientifiques;
- ( e) de prévoir pour 1976-77 une subvention de \$300 000 pour le programme d'aide aux revues, \$280 000 devant être réservés pour les revues de recherche et \$20 000 pour les revues d'éducation permanente;
- ( f) de prévoir pour 1977-78 et les années subséquentes un nouveau volet du programme pour les "rapports et mémoires de recherche" et d'y affecter une sous-enveloppe spécifique, cette sous-enveloppe étant de \$50 000 pour la première année;
- ( g) de garantir aux revues admissibles en 1975-76 le renouvellement de leur subvention en 1976-77, selon les dispositions du tableau ci-annexé et compte tenu des exigences administratives habituelles;
- ( h) de faire étudier par le Comité des revues scientifiques les rapports de concertation dans les domaines du droit, de la géographie, de l'histoire de l'art et de la littérature.

II - Recommandations particulières

- ( a) d'accorder aux revues scientifiques et d'éducation permanente, pour l'exercice 1975-76, ( les subventions telles qu'elles apparaissent ( aux tableaux ci-annexés; (
- ( b) d'indexer ces subventions de 10% pour l'exercice 1976-77, sauf dans les cas où des rapports ( de concertation sont demandés; (
- ( c) de verser ces subventions aux universités concernées en identifiant les sommes recommandées ( pour chaque revue, en conformité avec la répartition décrite au tableau ci-annexé; (
- ( d) de distribuer le rapport du Comité des revues ( et le présent avis dans les universités aux ( vice-recteurs à la recherche, aux directeurs ( de Presses universitaires et aux responsables ( des revues scientifiques. (

SUBVENTIONS RECOMMANDÉES POUR CHAQUE REVUE EN 1975-76 ET EN 1976-77.

ET SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 1974-75 A CES MÊMES REVUES

	Subvention en 1974-75	Recommandation pour 1975-76	Recommandation pour 1976-77	Facteurs d'ajustement <sup>0</sup>
1 Le naturaliste canadien	15,000	15,000	16,500	$F_1 - F_2 - F_4$
2 Revue Canadienne de biologie	9,000	11,000	12,100 <sup>1</sup>	$F_1$
3 Acta criminologica	1,000	500	Non admissible <sup>2</sup>	
4 Cahiers de droit	10,000	9,000		
5 Revue de droit	4,000	9,000	- 2	
6 McGill Law Journal	0	4,192 <sup>3</sup>	- 2	
7 Annals of Air & Space Law	0	Non admissible	- 2	
8 L'Actualité économique	18,000	13,000	14,300	$F_1 - F_4$
9 Revue Canadienne d'économie publique et coopérative	3,000	4,000 <sup>4</sup>	4,400 <sup>4</sup>	$F_3$
10 McGill Journal of Education	0	7,000	7,700	$F_3$
11 Revue des Sciences de l'éducation	0	11,000	12,100	$F_4$
12 Cahiers des Études anciennes	0	Non admissible	Non admissible	
13 Industrialization Forum	5,000	2,500	Non admissible	
14 L'Ingénieur	0	Non admissible	Non admissible	

<sup>0</sup>  $F_1$  = facteur technique;  $F_2$  = facteur de quantité;  $F_3$  = facteur de qualité;  $F_4$  = facteur de priorité.

<sup>1</sup> Cette subvention pourrait être réajustée à la lumière des conclusions d'une étude par l'Université de Montréal (voir page ) qui parviendrait au Comité avant le 15 août 1976.

<sup>2</sup> Les recommandations pour 1976-77 ne seront faites qu'après analyse du rapport conjoint qui sera préparé par les intéressés sur les questions de publications périodiques en droit au Québec et qui devra être remis avant le 15 août 1976.

<sup>3</sup> La subvention correspond à la totalité de la somme demandée.

<sup>4</sup> Cette subvention pourrait être réajustée si l'Université Concordia le justifiait dans un mémoire sur l'avenir de cette

SUBVENTIONS RECOMMANDÉES POUR CHAQUE REVUE EN 1975-76 ET EN 1976-77,

ET SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 1974-75 A CES MEMES REVUES.

Facteurs d'ajustement<sup>0</sup>

	Subvention en 1974-75	Recommandation pour 1975-76	Recommandation pour 1976-77	Facteurs d'ajustement <sup>0</sup>
15 Cahiers de géographie de Québec	10,000	13,000	5	F 4
16 Revue de géographie de Montréal	15,000	13,000	5	F 4
17 Investicart	500	250	Non admissible	
18 Journal of Canadian Art History	6,000	7,000	6	F 3
19 RACAR	0	Non admissible	6	
20 Travaux de recherche linguistique à Montréal	0	Non admissible	Non admissible	
21 Etudes littéraires	9,000	9,000	7	
22 Présence francophone	2,000	7,000	7	F 3
23 Etudes françaises	7,000	9,000	7	
24 Livres et auteurs québécois	0	Non admissible	Non admissible	
25 Voix et images du pays	0	Non admissible	Non admissible	
26 Protée	1,000	500	Non admissible	
27 Relations industrielles	15,000	9,000	9,900	
28 Etudes internationales	0	11,000	12,100	F 3
29 Service social	9,000	9,000	9,900	
30 Recherches sociographiques	6,500	11,000	12,100	F 4
31 Sociologie et sociétés	10,000	9,000	9,900	
32 Laval théologique & philosophique	4,000	9,000	9,900	

5 Les recommandations pour 1976-77 ne seront faites qu'après étude du rapport conjoint sur les publications périodiques en géographie au Québec qui devrait être remis au Comité avant le 15 août 1976.

6 Le montant des subventions recommandées pour les revues d'histoire de l'art sera déterminé après analyse du mémoire soumis par les intéressés; qui devra être déposé avant le 15 août 1976.

7 Le Comité attendra les résultats de l'étude conjointe qui sera menée sur la publication des revues en littérature au Québec avant de définir le montant des subventions recommandées pour 1976-77; la date limite pour la remise de ce mémoire

SUBVENTIONS RECOMMANDÉES POUR CHAQUE REVUE EN 1975-76 ET EN 1976-77  
ET SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 1974-75 A CES MEMES REVUES

	<u>Subvention en 1974-75</u>	<u>Recommandation pour 1975-76</u>	<u>Recommandation pour 1976-77</u>	<u>Facteurs d'ajustement<sup>0</sup></u>
33 Caniers de pastorale scolaire	0			
34 Meta	7,000	11,000	12,100	53
<b>TOTAL</b>	<b>167,000</b>	<b>213,942</b>	<b>---</b>	

**DIRECTION DES COMMUNICATIONS**  
 Ministère de l'Éducation  
 1035, de la Chevrotière, 11e  
 Québec, G1R 5A5



